

OBJET

N° 15/2019

**Budget annexe 2019
Défense Extérieure
Contre l'Incendie.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président
Olivier AMRANE.



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président
Olivier AMRANE.

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Jean Chambre**, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 32

Qui ont pris part au vote : 37 (5 pouvoirs)

Date de convocation du Comité : 25 mars 2019

Présents votants : MM. Olivier AMRANE (pouvoir Philippe PONTON), Christian ALIBERT, Antoine DE PAMPELONNE, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY (pouvoir Daniel DUFOUR), Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE (pouvoir Patrick DERIVAZ), Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Guy FAURE, Laurent BRUNEL, Michel CIMAZ, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Éric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles LEBRE, Claude DEFAIVRE (suppléant), Pierre LUYTON (pouvoir Eliane BLACHE), Jacques-Henri ROCHE, Fabrice CHIROUZE, Hervé COULMONT, Christian AUDEMARD (pouvoir Patrice POMMARET), Marcel FRECHET, Yohan BLANCHARD et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY.

Absents excusés : MM. Philippe PONTON (pouvoir Olivier AMRANE), Dominique DUPRET, Marcel JULIEN, Daniel DUFOUR (pouvoir Philippe BONNEFOY), Laurent COURBIS, Michel REYNAUD, Patrick DERIVAZ (pouvoir Stéphane LAFAGE), Gilles BRUN, Michel DELOCHE, Stephan CHABOUD, Michel BRET, Jean-Marc SITAR, Patrice POMMARET (pouvoir Christian AUDEMARD), Gérard CHAPUIS, et Mme Éliane BLACHE (pouvoir Pierre LUYTON).

Secrétaire de séance : M. Philippe BONNEFOY.

Le Rapporteur: Monsieur Bernard BERGER, Vice-président.

Après présentation du budget primitif 2019 du budget annexe DECI du syndicat, il est procédé à son vote.

DÉLIBÉRATION :

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
approuve le budget primitif 2019 équilibré en dépenses et recettes à hauteur de : 21 000 € en section de fonctionnement,
et de 1000 € en section d'investissement.

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

11 AVR. 2019